

**HAUT-JURA ARCADE
COMMUNAUTE**

**112, rue de la République
Morez
39400 Hauts-de-Bienne**

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le 04/10/2023

ID : 039-243900479-20230918-2023_057B-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023

19H00

Sous la présidence de Laurent PETIT

Délibération n° 2023 / 057	
Nombre de délégués titulaires en exercice : 27	<u>Ont assisté à la séance</u> : M. Laurent Petit, Mme Nathalie Buhr, M. Christian Camelin, Mme Chey-Rithy Chhiv-Tep, Mme Catherine Crestin Billet, M. Claude Delacroix, M. Muzzafer Kurt, M. Eric Lamy-au-Rousseau, M. Florent Villedieu, Mme Fabienne Jobard, Mme Florence Bohly, M. Carlos Menoita Dos Santos, M. Philippe Huguenet, M. Laurent Paget, M. Yann Bondier-Moret, M. Jean-Gabriel Robez-Masson <u>Excusés avec pouvoir</u> : Mme Jacqueline Laroche, (pouvoir à M. Claude Delacroix), Mme Séverine Jacquin (pouvoir à M. Laurent Paget), M. Gérard Bonnet (pouvoir à M. Carlos Menoita Dos Santos), Mme Maryvonne Cretin-Maitenaz (pouvoir à M. Philippe Huguenet), Mme Christine Jean-Prost (pouvoir à Mme Florence Bohly) <u>Excusés</u> : Mme Nathalie Millet, M. Eric Paris, Mme Virginie Poussin, Mme Martine Guyon, Mme Bénédicte Bourgeois, Mme Angélique Colle
Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir : 16 présents	
5 excusés avec pouvoir	
6 excusés	
Nombre de votants : 21	
<u>Date de convocation</u> : 12 septembre 2023	
<u>Objet</u> : Approbation du compte-rendu du Conseil Communautaire du 27 juin 2023	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Christian Camelin

Monsieur le Président demande à ses collègues de bien vouloir formuler leurs éventuelles remarques sur le compte-rendu de la séance du Conseil communautaire du 27 juin 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, APPROUVE le compte-rendu de la séance du Conseil communautaire du 27 juin 2023.

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 04/10/2023.

AFFICHÉE le 04/10/2023

Signé électroniquement par

Le Président,

Laurent Petit

**HAUT-JURA ARCADE
COMMUNAUTE**

**112, rue de la République
Morez
39400 Hauts-de-Bienne**

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
Reçu en préfecture le 04/10/2023
Publié le 04/10/2023
ID : 039-243900479-20230918-2023_058B-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023
19H00
Sous la présidence de Laurent PETIT**

Délibération n° 2023 / 058

<p>Nombre de délégués titulaires en exercice : 27</p> <p>Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir : 16 présents 5 excusés avec pouvoir 6 excusés</p> <p>Nombre de votants : 21</p>	<p><u>Ont assisté à la séance</u> : M. Laurent Petit, Mme Nathalie Buhr, M. Christian Camelin, Mme Chey-Rithy Chhiv-Tep, Mme Catherine Crestin Billet, M. Claude Delacroix, M. Muzzafer Kurt, M. Eric Lamy-au-Rousseau, M. Florent Villedieu, Mme Fabienne Jobard, Mme Florence Bohly, M. Carlos Menoita Dos Santos, M. Philippe Huguenet, M. Laurent Paget, M. Yann Bondier-Moret, M. Jean-Gabriel Robez-Masson</p> <p><u>Excusés avec pouvoir</u> : Mme Jacqueline Laroche, (pouvoir à M. Claude Delacroix), Mme Séverine Jacquin (pouvoir à M. Laurent Paget), M. Gérard Bonnet (pouvoir à M. Carlos Menoita Dos Santos), Mme Maryvonne Cretin-Maitenaz (pouvoir à M. Philippe Huguenet), Mme Christine Jean-Prost (pouvoir à Mme Florence Bohly)</p> <p><u>Excusés</u> : Mme Nathalie Millet, M. Eric Paris, Mme Virginie Poussin, Mme Martine Guyon, Mme Bénédicte Bourgeois, Mme Angélique Colle</p>
<p><u>Date de convocation</u> : 12 septembre 2023</p>	
<p><u>Objet</u> : Approbation du compte-rendu de la délégation accordée au Président dans le cadre du droit de préemption (urbain et ZAD)</p>	<p><u>Secrétaire de séance</u> : M. Christian Camelin</p>

Conformément à l'article L.5211-09 du Code général des collectivités territoriales, il est rendu compte à l'assemblée des décisions prises par Monsieur le Président dans le cadre de l'exercice du droit de préemption (urbain et ZAD).

Propriétaire	lieu du bien			
M. VAUTHIER Florian	12 Rue Victor Hugo	Morez	1 immeuble	libre à la vente
Mme PAGET Evelyne	73 rue de la République	Morez	1 appartement + 1 cave	libre à la vente
Vente consorts GUILLAUME	200 Rue de la République	Morez	1 immeuble + garages	libre à la vente
M. BONNEFOY Romain	3-5 Rue Louis Grandchavin	Morez	1 appartement + 1 cave	libre à la vente
M. Martin Georges et Mme FAJOLLE Jacqueline	157 Rue de la république	Morez	1 appartement + 1 cave + 1 grenier	libre à la vente
SCI ARSLAN 2	18 Rue Pasteur	Morez	1 bâtiment	libre à la vente
Mme CHEVASSUS Elisabeth	Champ des Crettets	Morbier	1 pâture	libre à la vente
MJ CONCEPT IMMOBILIER	49 Rue de la République	Morez	1 local commercial + lot de garges	libre à la vente
Mme CHLYAH Malika et M. SAADE Youssaf	36 rue Pasteur	Morez	1 appartement + 1 garage + 1 cave	libre à la vente
M. MUNIER Eric	168 Rue de la république	Morez	1 appartement + 1 grenier + 1 cave + 1	libre à la vente
Mme MASCARENHAS Déborah et M. MARQUES DE SOUZA Romerson	23 Rue Wladimir Gagneur	Morez	1 appartement + 1 grenier	libre à la vente
L'Etablissement particulier des Petites Sœurs des Pauvres	55 Rue de la République	Morez	1 appartement + 1 grenier + 1 cave	libre à la vente
M. VUILLET-A-CILES Philippe et Madame GRIFFOND Evelyne	39 Grande Rue	Longchaumois	1 appartement + 1 garage + 1 grenier	libre à la vente
M. LAGIER Thibaut	132 rue de la république	Morez	cession de fonds de commerce	libre à la vente
Mme RIZKI Mélodie	49 Rue de la République	Morez	1 garage et 1 cellier	libre à la vente
M. MADDALENA Jérôme	45 Rue de la République	Morez	1 appartement	libre à la vente
M. MONAMY Philippe et Mme MELINE Catherine	3 impasse des Sorbiers	Morez	1 appartement + 1 cave	libre à la vente
Mme ROMANET Brigitte	36 rue Pasteur	Morez	1 appartement + 1 garage + 1 cave	libre à la vente
Mme PAGET Françoise	4 Côte à la Luce	Morbier	1 terrain	libre à la vente
M. VAN DER CLISSEN Sylvain	1 Rue du Couchant	Longchaumois	1 maison	libre à la vente
GROUPE PROGRES SA	141-143 rue de la république	Morez	1 local commercial + 2 caves	libre à la vente
M. CAMELIN Théo	Le bas du Village	Morbier	1 garage	libre à la vente
Association Foncière de Longchaumois	Tre La Roche	Longchaumois	1 terrain	libre à la vente
Mme BARBE Mathilde	100 Rue de la République	Morez	1 appartement	libre à la vente
Mme K'BIDI Séverine	3 impasse des Sorbiers	Morez	1 appartement + 1 garage + 1 cave	libre à la vente
M. PESENTI-BOLO Jean-Claude	4 et 6 Chemin du Tir, 7 et 11 Bis Rue Grand	Morez	1 appartement + 1 cave	libre à la vente
M. HUMBERT Jean-Michel	11 et 13 Rue du Docteur Regad	Morez	1 appartement	libre à la vente
Mme PARTY Annick	3 et 5 Rue Louis Grandchavin	Morez	1 appartement + 1 cave	libre à la vente
Mme GIRARDOT Michelle	4 Rue Gambetta	Morez	1 appartement + 1 cave	libre à la vente
M. NGUYEN-THEM Ludovic	3 et 5 Rue Louis Grandchavin	Morez	1 appartement + 1 cave	libre à la vente
Mme FREIHOLZ Marie	1 Rue Waldimir Gagneur	Morez	1 appartement + 1 grenier	libre à la vente
M. PRIMUS Georges	9 Quai Aimé Lamy	Morez	1 immeuble	libre à la vente

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le 04/10/2023

ID : 039-243900479-20230918-2023_058B-DE



Monsieur le Président précise à ses collègues qu'il n'a pas fait usage de son droit de préemption concernant les déclarations d'intention d'aliéner précisées ci-dessus.

Le Conseil communautaire PREND ACTE des décisions (absence d'usage) prises par Monsieur le Président dans le cadre du droit de préemption urbain et du droit de préemption dédié aux Zones d'Aménagement.

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 04/10/2023.

AFFICHÉE le 04/10/2023

Signé électroniquement par

Le Président,

Laurent Petit

**HAUT-JURA ARCADE
COMMUNAUTE**

**112, rue de la République
Morez
39400 Hauts-de-Bienne**

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
Reçu en préfecture le 04/10/2023
Publié le 04/10/2023
ID : 039-243900479-20230918-2023_059-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023
19H00
Sous la présidence de Laurent PETIT**

Délibération n° 2023 / 059	
Nombre de délégués titulaires en exercice : 27 Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir : 16 présents 5 excusés avec pouvoir 6 excusés Nombre de votants : 21	<u>Ont assisté à la séance</u> : M. Laurent Petit, Mme Nathalie Buhr, M. Christian Camelin, Mme Chey-Rithy Chhiv-Tep, Mme Catherine Crestin Billet, M. Claude Delacroix, M. Muzzafer Kurt, M. Eric Lamy-au-Rousseau, M. Florent Villedieu, Mme Fabienne Jobard, Mme Florence Bohly, M. Carlos Menoita Dos Santos, M. Philippe Huguenet, M. Laurent Paget, M. Yann Bondier-Moret, M. Jean-Gabriel Robez-Masson <u>Excusés avec pouvoir</u> : Mme Jacqueline Laroche, (pouvoir à M. Claude Delacroix), Mme Séverine Jacquin (pouvoir à M. Laurent Paget), M. Gérard Bonnet (pouvoir à M. Carlos Menoita Dos Santos), Mme Maryvonne Cretin-Maitenaz (pouvoir à M. Philippe Huguenet), Mme Christine Jean-Prost (pouvoir à Mme Florence Bohly) <u>Excusés</u> : Mme Nathalie Millet, M. Eric Paris, Mme Virginie Poussin, Mme Martine Guyon, Mme Bénédicte Bourgeois, Mme Angélique Colle
<u>Date de convocation</u> : 12 septembre 2023	
<u>Objet</u> : Ressources humaines – avancement de grade	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Christian Camelin

Le président présente la modification du poste qu'il conviendrait de valider :

- un poste d'adjoint technique à temps complet en un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1er octobre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, VALIDE la modification de poste ci-dessus et la mise à jour du tableau des effectifs qui en découle.

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 04/10/2023.

AFFICHÉE le 04/10/2023
Signé électroniquement par
Le Président,
Laurent Petit

**HAUT-JURA ARCADE
COMMUNAUTE**

**112, rue de la République
Morez
39400 Hauts-de-Bienne**

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le 04/10/2023

ID : 039-243900479-20230918-2023_060-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023
19H00
Sous la présidence de Laurent PETIT**

Délibération n° 2023 / 060	
Nombre de délégués titulaires en exercice : 27	<u>Ont assisté à la séance</u> : M. Laurent Petit, Mme Nathalie Buhr, M. Christian Camelin, Mme Chey-Rithy Chhiv-Tep, Mme Catherine Crestin Billet, M. Claude Delacroix, M. Muzzafer Kurt, M. Eric Lamy-au-Rousseau, M. Florent Villedieu, Mme Fabienne Jobard, Mme Florence Bohly, M. Carlos Menoita Dos Santos, M. Philippe Huguenet, M. Laurent Paget, M. Yann Bondier-Moret, M. Jean-Gabriel Robez-Masson <u>Excusés avec pouvoir</u> : Mme Jacqueline Laroche, (pouvoir à M. Claude Delacroix), Mme Séverine Jacquin (pouvoir à M. Laurent Paget), M. Gérard Bonnet (pouvoir à M. Carlos Menoita Dos Santos), Mme Maryvonne Cretin-Maitenaz (pouvoir à M. Philippe Huguenet), Mme Christine Jean-Prost (pouvoir à Mme Florence Bohly) <u>Excusés</u> : Mme Nathalie Millet, M. Eric Paris, Mme Virginie Poussin, Mme Martine Guyon, Mme Bénédicte Bourgeois, Mme Angélique Colle
Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir : 16 présents	
5 excusés avec pouvoir	
6 excusés	
Nombre de votants : 21	
<u>Date de convocation</u> : 12 septembre 2023	
<u>Objet</u> : Ressources humaines – promotion interne	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Christian Camelin

Le Président propose les créations de postes et suppressions de poste suivantes à compter du 1^{er} octobre 2023 :

- Création d'un poste de Rédacteur à temps complet et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet,
- Création d'un poste d'Ingénieur à temps complet et suppression d'un poste de technicien principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- Création d'un poste d'agent de maitrise à temps complet et suppression d'un poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, VALIDE la création et à la suppression des postes ci-dessus et la mise à jour du tableau des effectifs qui en découle.

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 04/10/2023.

AFFICHÉE le 04/10/2023
Signé électroniquement par
Le Président,
Laurent Petit

**HAUT-JURA ARCADE
COMMUNAUTÉ**

**112, rue de la République
Morez
39400 Hauts-de-Bienne**

Envoyé en préfecture le 05/10/2023

Reçu en préfecture le 05/10/2023

Publié le 05/10/2023

ID : 039-243900479-20230918-2023_061B-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023
19H00
Sous la présidence de Laurent PETIT**

Délibération n° 2023 / 061	
Nombre de délégués titulaires en exercice : 27	<u>Ont assisté à la séance</u> : M. Laurent Petit, Mme Nathalie Buhr, M. Christian Camelin, Mme Chey-Rithy Chhiv-Tep, Mme Catherine Crestin Billet, M. Claude Delacroix, M. Muzzafer Kurt, M. Eric Lamy-au-Rousseau, M. Florent Villedieu, Mme Fabienne Jobard, Mme Florence Bohly, M. Carlos Menoita Dos Santos, M. Philippe Huguenet, M. Laurent Paget, M. Yann Bondier-Moret, M. Jean-Gabriel Robez-Masson <u>Excusés avec pouvoir</u> : Mme Jacqueline Laroche, (pouvoir à M. Claude Delacroix), Mme Séverine Jacquin (pouvoir à M. Laurent Paget), M. Gérard Bonnet (pouvoir à M. Carlos Menoita Dos Santos), Mme Maryvonne Cretin-Maitenaz (pouvoir à M. Philippe Huguenet), Mme Christine Jean-Prost (pouvoir à Mme Florence Bohly) <u>Excusés</u> : Mme Nathalie Millet, M. Eric Paris, Mme Virginie Poussin, Mme Martine Guyon, Mme Bénédicte Bourgeois, Mme Angélique Colle
Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir : 16 présents	
5 excusés avec pouvoir	
6 excusés	
Nombre de votants : 21	
<u>Date de convocation</u> : 12 septembre 2023	
<u>Objet</u> : Ressources humaines – Réorganisation de l'Ecole de musique	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Christian Camelin

Le Président expose :

En septembre 2022, la Direction de l'Ecole de Musique a été reprise par l'un de nos agents suite au départ de l'ancien Directeur. Cette réorganisation a engendré des modifications au niveau des cours de Trombone et de Clarinette.

Il est proposé à l'assemblée communautaire de procéder à la création des postes suivants et à la mise à jour du tableau des effectifs qui en découle :

- Création d'un poste permanent au poste de professeur de trombone au grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (1h30/semaine) à compter du 1^{er} septembre 2023,
- Création d'un poste permanent au poste de professeur de clarinette, au grade d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (3h/semaine) à compter du 1^{er} novembre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, VALIDE la création des postes ci-dessus et la mise à jour du tableau des effectifs qui en découle.

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 05/10/2023.

AFFICHÉE le 05/10/2023
Signé électroniquement par
Le Président,
Laurent Petit

**HAUT-JURA ARCADE
COMMUNAUTE**

**112, rue de la République
Morez
39400 Hauts-de-Bienne**

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
Reçu en préfecture le 04/10/2023
Publié le 04/10/2023
ID : 039-243900479-20230918-2023_062-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023
19H00
Sous la présidence de Laurent PETIT**

Délibération n° 2023 / 062	
Nombre de délégués titulaires en exercice : 27	<u>Ont assisté à la séance</u> : M. Laurent Petit, Mme Nathalie Buhr, M. Christian Camelin, Mme Chey-Rithy Chhiv-Tep, Mme Catherine Crestin Billet, M. Claude Delacroix, M. Muzzafer Kurt, M. Eric Lamy-au-Rousseau, M. Florent Villedieu, Mme Fabienne Jobard, Mme Florence Bohly, M. Carlos Menoita Dos Santos, M. Philippe Huguenet, M. Laurent Paget, M. Yann Bondier-Moret, M. Jean-Gabriel Robez-Masson <u>Excusés avec pouvoir</u> : Mme Jacqueline Laroche, (pouvoir à M. Claude Delacroix), Mme Séverine Jacquin (pouvoir à M. Laurent Paget), M. Gérard Bonnet (pouvoir à M. Carlos Menoita Dos Santos), Mme Maryvonne Cretin-Maitenaz (pouvoir à M. Philippe Huguenet), Mme Christine Jean-Prost (pouvoir à Mme Florence Bohly) <u>Excusés</u> : Mme Nathalie Millet, M. Eric Paris, Mme Virginie Poussin, Mme Martine Guyon, Mme Bénédicte Bourgeois, Mme Angélique Colle
Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir : 16 présents	
5 excusés avec pouvoir	
6 excusés	
Nombre de votants : 21	
<u>Date de convocation</u> : 12 septembre 2023	
<u>Objet</u> : Ressources humaines – Réorganisation des services techniques	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Christian Camelin

Le Président expose :

Le Directeur des Services techniques a proposé un nouvel organigramme en transformant un poste saisonnier en poste permanent au niveau du service des bâtiments.

Ce nouveau poste permanent permettra de recruter un chef d'équipe bâtiment.

Il est proposé à l'assemblée communautaire de procéder à la création du poste suivant et à la mise à jour du tableau des effectifs qui en découle :

- Création d'un poste permanent au grade d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 04/09/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, VALIDE la création du poste ci-dessus et la mise à jour du tableau des effectifs qui en découle.

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 04/10/2023.

AFFICHÉE le 04/10/2023
Signé électroniquement par
Le Président,
Laurent Petit

**HAUT-JURA ARCADE
COMMUNAUTE**

**112, rue de la République
Morez
39400 Hauts-de-Bienne**

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
Reçu en préfecture le 04/10/2023
Publié le 04/10/2023
ID : 039-243900479-20230918-2023_063-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023
19H00
Sous la présidence de Laurent PETIT**

Délibération n° 2023 / 063	
Nombre de délégués titulaires en exercice : 27 Nombre de délégués, ayant droit de vote, présents, excusés avec pouvoir : 17 présents 6 excusés avec pouvoir 4 excusés Nombre de votants : 23	<u>Ont assisté à la séance</u> : M. Laurent Petit, Mme Nathalie Buhr, M. Christian Camelin, Mme Chey-Rithy Chhiv-Tep, Mme Catherine Crestin Billet, M. Claude Delacroix, M. Muzzafer Kurt, M. Eric Lamy-au-Rousseau, M. Florent Villedieu, Mme Fabienne Jobard, Mme Florence Bohly, M. Carlos Menoita Dos Santos, M. Philippe Huguenet, M. Laurent Paget, M. Yann Bondier-Moret, Mme Bénédicte Bourgeois, M. Jean-Gabriel Robez-Masson <u>Excusés avec pouvoir</u> : Mme Jacqueline Laroche, (pouvoir à M. Claude Delacroix), Mme Séverine Jacquin (pouvoir à M. Laurent Paget), M. Gérard Bonnet (pouvoir à M. Carlos Menoita Dos Santos), Mme Maryvonne Cretin-Maitenaz (pouvoir à M. Philippe Huguenet), Mme Christine Jean-Prost (pouvoir à Mme Florence Bohly), Mme Angélique Colle (pouvoir à Mme Bénédicte Bourgeois) <u>Excusés</u> : Mme Nathalie Millet, M. Eric Paris, Mme Virginie Poussin, Mme Martine Guyon
<u>Date de convocation</u> : 12 septembre 2023	
<u>Objet</u> : Convention cadre avec la Région BFC pour la revitalisation de la commune des Hauts de Bienne	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Christian Camelin

Le Président expose :

Vu

- L'arrêté préfectoral n°90-2020-11-04-001 du 4 novembre 2020 relatif aux statuts communautaires,
- Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) « Ici 2050 », adopté en assemblée plénière les 25 et 26 juin 2020,
- La délibération du conseil Régional des 26 et 27 janvier 2022 déployant le programme « Centralités rurales en Région » sur la période 2022-2026 et rendant éligible la commune de Hauts de Bienne,
- La convention d'adhésion Petites villes de demain, signée par la commune des Hauts de Bienne,
- Le règlement d'intervention « Centralités » adopté par le Conseil régional Bourgogne Franche-Comté en assemblée plénière des 26 et 27 janvier 2022,

Considérant

- Le courrier de la Région Bourgogne Franche-Comté en date du 14 février 2022,
- Les échanges techniques tenus lors des réunions du 1^{er} mars 2023
- Que la commune des Hauts de Bienne fait partie des 128 villes éligibles au dispositif « Centralités rurales en Région »
- Que la communauté de communes est associée au projet de revitalisation de la commune des Hauts de Bienne dans le cadre de ses compétences ;

La Région a élaboré un nouveau dispositif dédié aux centralités fragiles, dans le contexte national de déploiement des « Petites Villes de Demain » et les orientations du SRADDET « Ici 2050 » visant :

- *La prise en compte de la transition énergétique et écologique,*
- *Le renforcement des centralités par une action globale,*
- *La gestion économe de la ressource foncière,*
- *Le développement de l'attractivité régionale,*
- *La coopération entre territoires au service de l'attractivité.*



Cette nouvelle intervention se décline via un conventionnement entre la Région Bourgogne Franche-Comté, la commune des Hauts de Biemme et Haut-Jura Arcade Communauté, pour la période 2022-2026, permettant de disposer d'une enveloppe financière dédiée à la commune de 500 000 euros.

Les opérations ainsi soutenues devront être issues d'un projet à l'échelle communale, contribuer à son rayonnement dans un principe de cohérence avec les orientations du SRADDET

Dans le but de la mise en œuvre des lignes directrices du projet défini à l'échelle communale s'articule avec les démarches, les réflexions et les opérations réalisées à l'échelle intercommunale, la cosignature de Haut-Jura Arcade Communauté est requise pour valider une stratégie conjointe de développement du territoire communautaire, à même de garantir l'accompagnement financier régional pour la période 2022-2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Approuve la convention-cadre pour la revitalisation de la commune des Hauts de Biemme,
- Charge Monsieur le Président de signer la convention-cadre et tout document afférent au dossier.

La présente délibération est rendue exécutoire du fait de sa transmission électronique en sous-préfecture le 04/10/2023.

AFFICHÉE le 04/10/2023
Signé électroniquement par
Le Président,
Laurent Petit